

COMMENTAIRES BUDGET PREVISIONNEL 2008

On peut s'étonner que le budget ait été débattu en fin de séance, vers 23 heures, par des élus dont la plupart ont découvert un budget public pour la première fois ; budget dont ils n'ont pas pu avoir communication auparavant malgré une demande. (non respect de l'art L2121-13 du CGCL)

L'étude du budget prévisionnel 2008 laisse apparaître de nombreuses interrogations :

CIMETIERE : PRIORITAIRE : Nous répétons ce que le maire a dit le jour de son élection : « l'extension du cimetière ne se fera que lorsque la commune aura un financement sur fonds propres » : c'est-à-dire sur ses économies Ce n'est donc pas pour tout de suite.

Lors du conseil municipal du 8 avril, le maire a annoncé l'existence de 5 ou 6 emplacements disponibles et la construction d'un caveau communal pour un montant de 3 808€. Un ossuaire communal obligatoire (art L2223-4 du CGCL) n'existe pas à Livernon.

STATION SERVICE : ce projet n'apparaît pas en tant que tel dans le budget 2008.

MAISON COURDES : projet non budgétisé pour 2008- L'ADMR va devoir patienter mais peut elle patienter encore ?

COLOMBIER : il est prévu un emprunt de 175 073€ en plus de ce qui a été payé en 2007 soit un projet global de 300 000€ : cela semble fort cher pour une viabilisation ! Ce qui mettrait le terrain viabilisé beaucoup plus cher que 7€ le m² (projet 2007) alors qu'il a été revendu 3€ le m². Des subventions (56 000€) sont annoncées en conseil municipal mais n'ont jamais été attribuées.

MAISON VIAZAC L'emprunt prévu est de 189 123€ Cela fait un budget plus élevé que celui établi en 2007 soit plus de 300 000€ (achat et travaux) Les annuités totales de remboursement de l'emprunt de ce projet approcheront les 20 000€ (achat + travaux) pour un local commercial qui rapportera 4800€ /an et une salle du conseil municipal peu utilisée.

LES ANNUITES D'EMPRUNTS s'élèveront cette année à : **136 192€** (en 2007 115 085€) soit une augmentation de **21 107€** (+15,5%) dont : capital : **84 303€** ; intérêts : **41 889€** ; intérêts ligne de crédit : **10 000€**

Mais sur quelle ligne apparaît le capital emprunté qu'il faudra bien rembourser ?

SUBVENTIONS aux associations : il est prévu **1930 €** comme en 2007

En 2007, il a été distribué **1446€** soit **3€/h** alors qu'à ASSIER: **23€/h**(15 000€) ; ESPEDAILLAC:**6€/h** ; DURBANS : **35 € /h** ; La moyenne départementale est de **25€ à 29€** par habitant.

IMPOTS Vote des 4 TAXES : les taux 2007 restent inchangés La modification des bases ne dépend pas que de la commune